

Présentation de M. Nicolas CADENE

D^r Bernard Cavalier, président

Mon cher Nicolas,

L'un des pères fondateurs de la discipline pédiatrique en France, le professeur Robert DEBRÉ avait fait le choix de vouvoyer les enfants et adolescents qui séjournèrent dans son service. À cette époque déjà lointaine, la place qui leur était accordée n'était pas celle qu'ils ont maintenant. Le professeur Debré voulait signifier par là l'importance qu'ils revêtaient à ses yeux et le respect avec lequel il convenait de s'adresser à eux.

Bien que l'un de mes maîtres en pédiatrie ait été l'un de ses élèves, je n'ai jamais pu me plier à cette discipline. C'est pourquoi depuis les 40 ans et quelque 6 mois de plus que nous nous connaissons, je ne me suis jamais adressé à vous de cette façon. Pourtant, une fois n'est pas coutume, je vais le faire aujourd'hui, car c'est l'usage dans notre compagnie en de telles circonstances et cela me donnera en outre l'occasion de suivre enfin l'exemple donné par cet illustre aîné.

Depuis le temps où tous, « tintinophiles », nous faisons des concours d'érudition autour du héros de Hergé, à l'occasion de l'un des multiples voyages que nous effectuons avec vos parents lorsque vous étiez enfant, vous avez bien grandi.

Je ne vais pas revenir sur votre parcours universitaire puisque Madame Simone Mazaauric, alors présidente de notre compagnie, à l'occasion du discours d'accueil qu'elle avait prononcé lors de votre réception le 14 juin 2019, l'avait exposé mieux que je ne saurais le faire moi-même. Je vais donc me contenter de faire quelques brefs rappels pour introduire votre communication.

Dès sa création en 2013 et pendant plusieurs années, vous avez été le Rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, placé auprès du Premier ministre. Ce fut, sans aucun doute une mission exaltante, mais extrêmement délicate. Vous avez eu, avec les autres membres de l'Observatoire, à rappeler à tous et à chacun que la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 était, et je cite notre présidente d'alors, « une loi de liberté destinée à défendre les droits des minorités religieuses et non pas, ainsi que certains l'ont interprétée, une loi antireligieuse ou anticléricale et plus précisément une loi anticatholique ». La tâche n'était pas évidente car, comme le disait encore Madame Mazaauric, la question était bien « de défendre l'idéal laïque contre les fanatismes religieux et les dérives communautaristes sans faire le jeu de l'intolérance », mais également, me permettrai-je d'ajouter, de rappeler aux fanatiques de la laïcité que la loi de 1905 n'a pas pour objectif de réduire l'expression du religieux à la seule sphère privée. Comme le rappelait un jour Olivier Abel, si tel avait été le cas, l'État aurait alors renoué avec la politique mise en place par le roi Louis XIV à l'encontre des protestants peu avant la révocation de l'édit de Nantes... Les dragonnades en moins, du moins espérons-le !

Élevé dans la religion Réformée, vous avez fait vôtre cette pensée du pasteur Edmond de Pressensé que vous citiez le jour de votre réception : « L'honneur d'une religion c'est qu'on puisse ne pas la pratiquer ». Avec l'Observatoire de la laïcité, la politique que vous avez conduite pendant toutes ces années a consisté à rester fidèle à ce principe ainsi qu'à celui que

vous rappeliez le même jour : « La république laïque est impartiale, neutre et objective, elle se refuse à tout parti-pris et à toute action fondée sur la seule émotion ».

Nous savons tous ce qu'il en a été. Rien ne vous fut épargné. Du légitime débat démocratique à l'attaque perfide qui ne vise qu'à détruire, en passant par la déformation des propos, vous avez tout connu. Votre statut au sein de l'Observatoire de la laïcité faisait de vous une cible désignée. Par votre action, vous avez su rester fidèle à l'esprit qui était celui des pères fondateurs de la loi de séparation de l'Église et de l'État.

Il ne serait pas surprenant dans ces conditions, qu'aux soirs de lassitude, vous ayez repensé à ces vers tirés du poème de Kipling « Pour être un homme » que tout huguenot enfant a entendu récité de nombreuses fois : « Si tu peux supporter d'entendre tes paroles travesties par des gueux pour exciter des sots et d'entendre sur toi mentir leurs bouches folles sans mentir toi-même d'un seul mot, alors... »

Vous avez su rester fidèle. Fidélité, c'est bien l'un des substantifs qui caractérise votre action.

Fidélité à un idéal laïque, fait d'ouverture et de tolérance, que vous continuez au sein du groupe dénommé « La vigie de la laïcité » qui poursuit l'œuvre de l'Observatoire de la laïcité depuis sa dissolution et dans lequel, outre Jean-Louis Bianco et vous-même, se trouvent des personnalités, tel notre confrère le philosophe Olivier Abel.

Fidélité également à votre ville. Pendant toutes ces années où vous avez vécu « le purgatoire parisien », comme m'avait dit un jour un fonctionnaire de police revenant enfin aux pays après 10 années passés dans la capitale, vous êtes resté fidèle à la cité des Antonins, sa vie, ses projets, ses ambitions, ses rêves. Toutes occasions étaient bonnes pour venir vous ressourcer à la lumière de notre ciel. Cela avait fait dire un jour à votre père que, si l'aîné de ses fils habitait à Paris et le second à Nîmes, le troisième, vous, habitait, dans le TGV.

Avec votre épouse et vos deux adorables petites filles, vous êtes finalement revenus « at home » si je peux me permettre cet anglicisme. Actuellement, vous êtes « Directeur adjoint de l'emploi, du Travail et des Solidarités de l'Hérault », fonction où la fibre sociale qui a toujours été la vôtre peut s'épanouir et s'exprimer pleinement. Voilà, là encore, une autre de vos fidélités.

Aujourd'hui vous avez choisi de nous présenter un personnage qui, un peu grâce à vous, commence à être mieux connu. Je veux parler de Louis Nathaniel Rossel. Il y a longtemps que vous vous intéressez à lui. Sa vie, ses engagements, les combats qu'il a menés jusqu'au sacrifice suprême vous fascinent. Vous avez dit à son propos : « Je vous en parle parce qu'il fait partie des références qui vous transforment ». Je ne sais comment, mais sa famille et la vôtre sont alliées. Votre frère Thomas a même trouvé un jour dans un vieux coffre qui dormait depuis de nombreuses décennies au domicile familial, des lettres écrites par lui ainsi qu'une mèche de ses cheveux, coupée au matin même de son exécution.

J'ai le sentiment que par vos recherches sur Louis Nathaniel Rossel, vous souhaitez approfondir et comprendre les ressorts d'une histoire et d'une culture familiale à laquelle vous êtes resté fidèle et puiser à l'une des racines qui vous ont nourri pour être l'homme que vous êtes devenu.

C'est donc avec un grand plaisir que nous allons vous écouter.